21

Le théâtre et la Bible au XVIe siècle

Tout le monde sait que le libre accès à la lecture de la Bible en français a été le moteur d'une révolution religieuse et culturelle, mais cela est particulièrement vrai dans le domaine du théâtre puisqu'en un siècle, sous l'influence conjuguée de la Bible et des auteurs gréco-romains de tragédies et de comédies, on est passé des *Mystères* et des *Moralités*, encore bien vivants et appréciés du public au début du XVIe siècle, aux formes de la tragédie classique qu'illustreront un Corneille, un Racine. Etant donné l'espace restreint qui nous est imparti, nous nous bornerons au domaine français sans négliger pour autant des pièces importantes écrites en latin à l'usage des étudiants dans les collèges. Mais, à la Renaissance, les idées et les œuvres circulaient dans toute l'Europe et telle ou telle comédie polémique ou tragédie biblique pouvait être traduite ou adaptée d'un pays à l'autre.

La Bible cause du déclin des « Mystères »

Le libre accès à l'Ecriture sainte revendiqué dans les « Moralités »

Raymond Lebègue a bien montré, au début de sa thèse : *La tragédie religieuse en France (1514-1573)*, que le désir de lire la Bible et, pour les réformés, d'en faire le fondement absolu de la foi, provoquèrent soit aversion soit méfiance pour les *Mystères*[1]. Les protestants considéraient

1. Voir R. Lebègue, *La tragédie religieuse en France (1514-1573)*, Paris, Champion, 1929, pp. 52 ss.

que beaucoup de scènes profanes, de diableries, de clowneries licencieuses avaient envahi le canevas, biblique à l'origine, des *Mystères*; l'apparition de Dieu ou le réalisme de la crucifixion de Jésus-Christ étaient à leurs yeux blasphématoires, et ils ne pouvaient souffrir de voir exalter la vie des saints ou les miracles de la Vierge. Quant aux catholiques, ils craignaient qu'à la faveur des diableries ou des propos du fou on n'entendît des critiques du clergé ou l'on ne vît parodier certains rites, ce qui aurait fait le jeu des hérétiques; et même si ces facéties étaient exclues, ils craignaient que les épisodes tirés de la Bible ne fussent une incitation pour les spectateurs à se reporter aux traductions françaises de la Bible et des Evangiles que des colporteurs venus de l'étranger diffusaient largement. Ainsi, abandonnant la composition des *Mystères*, les humanistes allaient traduire puis imiter les tragédies et comédies antiques et, parmi eux, les protestants allaient, pour propager leur foi et fortifier leurs coreligionnaires, emprunter à la Bible des histoires tragiques analogues aux drames qu'ils vivaient. Mais ensuite, un peu plus tard, les poètes catholiques devaient eux aussi chercher dans les Ecritures des sujets aussi pathétiques que les grandes infortunes illustrées par un Sophocle, un Euripide ou un Sénèque.

Les *Moralités* offraient un cadre commode pour exprimer le mécontentement des clercs ou des gens instruits et s'attaquer aux abus de l'Eglise. Nous nous contenterons de citer quelques titres de *Moralités* où s'exprime la volonté de réformer l'Eglise en appelant le « Médecin » qui va prescrire un remède efficace : l'Ecriture sainte.

Dans *La Farce des Théologastres*[2], « une pauvre dame dangereusement malade arrive, c'est Foy. Le remède qu'elle réclame est : 'le Texte de saincte Escripture' »[3].

Même canevas dramatique pour la *Moralité de la maladie de Chrestienté* attribué par Th. Dufour à Thomas Malingre, pasteur à Neuchâtel : « Inspiration vient demander l'avis du Médecin, celui-ci indique comme remède : 'langue d'homme, de Lyon, de Beouf et d'Aigle', c'est-à-dire les quatre Evangiles »[4]. Gérard-D. Jonker analyse une pièce plus importante, publiée à Lyon en 1563 et intitulée : *Tragédie de Timothée chrestien* qui, dans le prologue, développe la même revendication : le pape a interdit la lecture de la Bible sous peine de mort; Timothée se déclare prêt à souffrir mille morts plutôt que de délaisser la Sainte Ecriture[5].

Ainsi s'exprime à travers le théâtre ce désir très répandu d'avoir librement accès aux « Sainctes lettres », comme on disait alors, et d'y trouver le secret d'une rénovation de la foi personnelle et de l'Eglise.

2. Texte dans Ed. FOURNIER, *Le théâtre français avant la Renaissance*, Paris, 1872.
3. Cité par G.-D. JONKER, *Le protestantisme et le théâtre de langue française au XVIe siècle*, Groningue, Pays-Bas, 1939, pp. 56-57.
4. *Ibid.*, p. 85.
5. *Ibid.*, p. 85.